

ANNONCES LEGALES



COMMUNE DE CUCURON
(84160)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE A LA MODIFICATION N°3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n° 2021.135 du 26/10/2021, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU) de CUCURON, du 16/11/2021 au 16/12/2021 inclus, soit un total de 30 jours consécutifs.

La modification n°3 du PLU est entreprise en vue d'apporter des modifications au règlement écrit et graphique, aux orientations d'aménagement et de programmation et aux pièces annexes.

Toute information complémentaire pourra être demandée auprès du service Urbanisme de la Mairie.

Par décision n° E21000080/84 du 12 octobre 2021, Mme Nathalie ANDRIEU MAIRE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Nîmes.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de modification ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non modifiées coté par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de CUCURON, aux jours et heures habituels d'ouverture : les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le dossier sera également accessible :

- sur un poste informatique mis à disposition du public sur simple demande à l'accueil de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture sus mentionnés, dans le strict respect du protocole sanitaire affiché en Mairie,
- sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://cucuron.fr>.

Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie de CUCURON, aux jours et heures habituels d'ouverture sus mentionnés, dans le strict respect du protocole sanitaire affiché en Mairie,
- en les adressant par courrier postal à Mme le commissaire enquêteur avant la clôture de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de CUCURON, 31 rue Léone Briegne, BP24, 84160 CUCURON ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : cucuron-enqueteurpublique@orange.fr

Ces observations seront annexées dès leur réception au registre d'enquête. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique unique.

Dans le strict respect du protocole sanitaire affiché en Mairie, Mme le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie pour recevoir ses observations écrites ou orales, aux jours et heures suivants :

- mardi 16 novembre 2021 de 9h00 à 12h00
- mercredi 17 décembre 2021 de 9h00 à 12h00
- jeudi 16 décembre 2021 de 14h00 à 17h00

Aucune réunion d'information et d'échange n'est envisagée.

A l'expiration du délai prévu à l'article 1, le registre d'enquête sera clos et signé par Mme le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire et au Président du Tribunal administratif son rapport et, dans un document séparé, ses conclusions motivées.

Ces documents seront tenus à la disposition du public en Mairie de CUCURON ainsi que sur le site internet de la Mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie sera adressée par le Maire à M. le Préfet du département de Vaucluse.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique unique sera publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département.

Cet avis sera en outre, publié par voie d'affichage à la Mairie et autres établissements situés sur la commune ainsi que sur le site internet de la Mairie, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Au terme de l'enquête, la modification n°3 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.

VIE DES SOCIETES

241383



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 octobre 2021, à GORDES, Dénomination : SONIS. Forme : Société civile immobilière. Objet : Acquisition, revente, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Libre entre associés. Siège social : 214 route de Murs, 84220 Gordes. La société sera immatriculée au RCS d'Avignon, Gérante : Madame Sophie GOIRAN, Gérant : Monsieur Denis GOIRAN, demeurant ensemble 214 route de Murs, 84220 Gordes.

SCISAINTE CATHERINE
Société Civile Immobilière au capital de 60 979,61 euros
Siège social : 127 Avenue Sainte Catherine

241543

SC1 MOZART
au capital de 6 432 Euros
Siège social : 75 rue des Entrepreneurs 84000 Avignon
RCS Avignon Siret 378 536 817

Aux termes de l'AG en date du 18/10/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social au 40 bd Jacques Monod 84000 Avignon, et ce, à compter du 18/10/2021. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Avignon.

241684

SCP DAVID BOREY, LUDOVIC BARTHELET ET LAURE BELLERAUD
NOTAIRES ASSOCIÉS
41, GRANDE RUE-74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

AVIS DE PARUTION

SANT PHILLIS
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE AU CAPITAL DE 3.048,98 EUROS
SIÈGE SOCIAL : SAINT PHILLIS
83220 - GORDES
RCS AVIGNON 420 378150

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20/09/2021, il a été procédé au changement de gérant suivant :

Ancienne mention
Gérant: Monsieur Patrick FERREIRA, demeurant en SUISSE à TROINEX (1256), 12 B avenue des Crêts pour une durée indéterminée.
Nouvelle mention
Gérant: Monsieur Anton TROXLER, demeurant en SUISSE à BERNEX (1239), 7 chemin de la Croix, pour une durée indéterminée.

Pour insertion
Me David BOREY

APPEL D'OFFRES

241687



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 14/ 2021

POUVOIR ADJUDICATEUR
Mairie d'Entraignes-sur-la-Sorgue
Place du 8 mai 1945
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
TÉLÉPHONE / TÉLÉCOPIE : 04.90.83.17.16 / 04.90.83.65.18
SITE INTERNET : www.ville-entraignes.fr

ADRESSE MAIL : marchespublics@mairie-entraignes.fr

OBJET DU MARCHÉ : Location d'une balayeuse laveuse neuve de chaussée et trottoirs et ses prestations annexes – Marché 21.014

TYPE DE MARCHÉ : Prestations de service

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION :

Sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

RÈGLEMENT DE CONSULTATION : Oui

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE : précisées dans le règlement de consultation

DIVISION EN LOTS : Non

CRITÈRE DE JUGEMENT DES OFFRES

Prix	60 %
Les caractéristiques techniques	20 %
Les délais d'intervention et de remplacement	20 %

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 25/10/2021

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Vendredi 19 novembre 2021 à 12h00

241318



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POLE TRAVAUX, CAPE DE VIE
ET DEVELOPPEMENT DURABLE
SERVICE COMMANDE PUBLIQUE ET FINANCE

1 - DÉNOMINATION DE LA COLLECTIVITÉ QUI PASSE LE MARCHÉ : VILLE DE CARPENTRAS

Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

2 - OBJET DU MARCHÉ : FOURNITURE ET POSE DE MATERIEL PROFES-SIONNEL LIE A LA RESTAURATION

Nombre de lots : six (6) - possibilité de répondre à un ou plusieurs lots

Lot n°1 : Appareils professionnels de lavage et de séchage

Lot n°2 : Appareils professionnels pour la préparation des denrées

Lot n°3 : Appareils professionnels de chauffage, de ventilation, de maintien en température et de refroidissement

Lot n°4 : Matériel d'entreposage et de stockage

Lot n°5 : Vestiaires norme restauration

Lot n°6 : Matériel de transport de denrées alimentaires type conteneurs

3 - MODE DE PASSATION CHOISI : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique)

4 - MONTANT MAXIMUM DES COMMANDES POSSIBLES (H.T.) :
Lot n°1 : 70 000 €

241490



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N°12/2021

POUVOIR ADJUDICATEUR - Groupement de commandes
Mairie d'Entraignes-sur-la-Sorgue
Place du 8 mai 1945
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
Téléphone / Télécopie : 04.90.83.17.16 / 04.90.83.65.18
Site internet : www.ville-entraignes.fr
Adresse mail : marchespublics@mairie-entraignes.fr

OBJET DU MARCHÉ : Travaux de réhabilitation Maison Basili

PROCÉDURE : Marché Procédure adaptée

TYPE DE MARCHÉ : Marché Public de travaux

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION :

Sur le site <https://www.marches-securises.fr/> Règlement de consultation : Oui

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE : précisées dans le règlement de consultation

Division en lots : Oui

CRITÈRES DE CHOIX DES CANDIDATURES : Chaque critère est noté sur 20 et pondéré par le coefficient ci-dessous :

- Prix des prestations: 40 %

- Valeur technique de l'offre : 60 %

VARIANTES : Non Admises

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 15 octobre 2021

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 26 novembre 2021 à 12h

240525



AVIS DE MARCHÉ

OFFICE METROPOLITAIN DE TOURISME
ET DES CONGRÈS DE MARSEILLE
11 LA CANEBIERE - CS 60340 - 13211 MARSEILLE CEDEX 01

OBJET DU MARCHÉ : Réalisation du plan de ville et démolition sous-mains

CLASSIFICATION CPV : 79341200 - 79822500 - 79823000

PROCÉDURE : Marché à Procédure Adaptée

FORME DU MARCHÉ : 1 seul lot

DURÉE DU MARCHÉ : 12 mois à compter de la date de notification du marché – Reconductible 2 fois dans la limite de 3 ans.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre la mieux notée en fonction des critères précisés dans le Règlement de Consultation.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 23/11/2021 à 12h00

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES OU DES CANDIDATURES : Uniquement par voie électronique

Lien pour retrouver cet avis dans son intégralité, accéder au DCE et répondre à la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/entger/enf_detail.do?PCSLD=CSL_2021_wikip/CWjfb&v=1&selected=0

6 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Jeudi 18 novembre 2021 - 12h00

7 - MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : Ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

8 - MODALITÉS DE DÉPÔT DES OFFRES : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

9 - QUESTIONS ET DEMANDES DE PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES :

Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédant la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme :

<http://www.e-marchespublics.com/>

Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.

10 - CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 13 du CCAP.

11 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - Valeur technique de l'offre c'est à dire l'aptitude de l'entreprise à fournir la prestation demandée – coefficient 3 – noté sur 20 ; Jugé au vues du cadre de

réponse joint au dossier de consultation, indiquant :
- la qualité et les conditions liées aux matériels à fournir (noté sur 15)
- les moyens techniques et humains mis en œuvre pour réaliser les prestations (noté sur 5)

2 - Prix et pourcentage de remise : coefficient 2 – noté sur 20.
- Le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 0/15 à 15/15.

3 - Délai global de livraison et d'installation, analysé sur la base des propositions faites par le candidat coefficient 1 - noté sur 20

12 - MODALITÉS ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de